

## Liste des pièces

### Dépôt des dossiers du 4 janvier au 28 février 2018

#### Les documents devront être présentés en originaux et en copies

☞ *Toute déclaration frauduleuse entraînera le rejet immédiat du dossier.*

☞ *Toute demande incomplète sera automatiquement classée sans suite.*

☞ *Ces bourses étant attribuées sur critères sociaux, une enquête sociale est susceptible d'être diligentée.*

☞ *Cette liste n'est pas exhaustive. Ce consulat général se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.*

- Certificat scolaire d'inscription précisant la classe et la zone transport**
- Justificatifs de transport individuel (attestation du chauffeur avec tarif, **photocopie** carte grise et photocopie carte identité du chauffeur) ou scolaire
- Une lettre rédigée exposant les raisons de la demande de bourse
- la carte consulaire en cours de validité
- Une copie** des bulletins de salaire (**janvier à décembre 2017**) du père et de la mère ou éventuellement copie de l'avis de paiement des allocations Assedic et relevé annuel des retraites pour les retraités
- Une attestation signée et certifiée par l'employeur indiquant le montant de tous les revenus bruts et nets perçus en **2017** (y compris bonus, primes, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> mois, transport, allocations familiales, cotisations sociales, impôt)
- Une attestation signée et certifiée par l'employeur indiquant le montant de l'aide à la scolarisation ou l'exonération accordée pour chaque enfant ou une attestation signée et certifiée par l'employeur de la non-perception d'aide à la scolarisation
- pour les professions libérales et entrepreneurs : un avis d'imposition sur les bénéfices et montant du chiffre d'affaires faisant ressortir le bénéfice net et le résultat de l'exercice 2016/2017 (**bilan établi par un comptable agréé**) ainsi que la copie **de la déclaration transmise au Ministère des Finances libanais**
- Justificatifs des revenus fonciers, mobiliers, placements (actions, assurance-vie, ....)
- Justificatifs des cotisations d'assurance-maladie ou de retraite versée (CFE, sécurité sociale obligatoire)
- Evaluation rédigée chiffrant les aides familiales le cas échéant
- En cas de divorce des parents : **copie** de l'extrait du jugement de divorce vous confiant la garde de l'enfant et fixant le montant de la pension alimentaire
- Une copie** du contrat de location ou titre(s) de propriété d'appartement, de maison ou terrain au Liban, en France et dans tout autre pays, **ainsi qu'une attestation de résidence faite par le Mokhtar**
- Tableau d'amortissement si emprunt bancaire (le cas échéant, pièces du dossier présentées à la banque pour obtenir le prêt)
- Une copie** des relevés de **tous** les comptes sur l'année 2017, y compris **ceux des enfants**. Si certains de ces comptes ont été clôturés, joindre les 12 derniers relevés.
- Une copie** de la carte grise du ou des véhicules possédés
- Une copie** du livret de famille
- Présentation des passeports en originaux (français, libanais ou autre) des membres de la famille **ainsi qu'une copie**

#### Pour toute première demande :

- Attestation de radiation de la Caisse d'Allocations Familiales si résidence en France les 5 dernières années
- Une copie** des avis de paiement des allocations familiales et allocations logement de toute l'année **2017** pour les familles venant de France

#### Pour le parent résident en France :

- Une copie des 2 derniers avis d'imposition sur le revenu et foncier (ou de non-imposition)
- Contrat de location ou titre de propriété
- Attestation de radiation de la Caisse d'Allocations Familiales pour le parent et les enfants résident au Liban